

À lire

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **6 (2015)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

À LIRE

Monuments for the people :

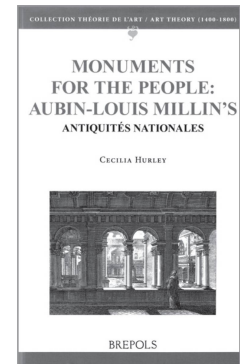
Aubin-Louis Millin's Antiquités nationales

Cecilia Hurley

Préface de Roland Recht

Turnhout : Brepols, 2013 (collection Théorie de l'art 1400-1800)

720 p., ISBN 978-2-503-53682-8, env. 168 francs



Cecilia Hurley, chargée d'enseignement à la chaire de philologie classique et d'histoire ancienne et à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel, a soutenu en 2005 dans cette institution académique sa thèse de doctorat consacrée à Millin. Cette recherche – menée sous la codirection de Jean-Daniel Morerod, professeur à l'Institut d'histoire, et de Georg Germann, professeur honoraire à l'Université de Berne et directeur émérite du Musée d'histoire de Berne – a été publiée sous forme d'un imposant volume honoré en 2014 du premier prix du Concours des Antiquités décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France.

Le Parisien Louis-Aubin Millin de Grandmaison (1759-1818), polygraphe érudit, a été conservateur de la Bibliothèque royale, puis nationale, professeur aux « écoles centrales » créées sous la Révolution française et surtout journaliste et directeur de revue. Millin s'est penché sur les domaines les plus divers, tels que les sciences naturelles, la numismatique, l'archéologie classique, la littérature provençale, la mythologie et, bien entendu, les monuments. On lui doit ainsi quantité d'études, d'articles, de comptes rendus, rapports, discours, dissertations, voire un *Dictionnaire des beaux-arts*, sans omettre l'édition de plusieurs périodiques, notamment *La Chronique de Paris*, les *Annales encyclopédiques*, le *Magasin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*. Bénéficiant de son vivant d'une réputation européenne, membre de l'Institut de France et de plusieurs académies étrangères, gratifié de la Légion d'honneur, ce savant aux facettes multiples a néanmoins été rapidement oublié après sa mort, contrairement à certains contemporains actifs eux aussi dans le domaine patrimonial, comme Alexandre Lenoir, créateur de l'éphémère *Musée des monuments français* (1796), ou Jean-Baptiste Séroux d'Agincourt, dont on retient *l'Histoire de l'art par les monuments* (1810-1823).

Dans son prospectus de lancement des *Antiquités nationales* en 1790¹, Millin précise qu'en dépit des efforts entrepris sous la Révolution pour sauver bibliothèques et tableaux, « il y a une foule d'objets intéressants pour les arts et pour l'histoire qui ne peuvent être transportés et qui seront infailliblement bientôt détruits ou dénaturés. Ce sont ces monuments précieux que nous avons for-

mé le dessein d'enlever à la faux destructive du temps » (p. 493). Millin publie donc cette série d'articles comme un moyen de lutte contre le « vandalisme », terme qui, rappelons-le, naît en 1794 sous la plume de l'abbé Henri Grégoire pour fustiger l'attitude destructrice d'une partie de l'armée républicaine. « J'ai créé le mot pour tuer la chose », comme le précise joliment cet ecclésiastique (p. 162). Les *Antiquités nationales*, parues par livraisons successives entre 1790-1798 forment cinq volumes illustrés de 325 gravures. Cet ouvrage plutôt rare (mais aujourd'hui accessible en ligne²) peut être consulté, dans sa version papier, à la Bibliothèque de l'École polytechnique fédérale à Lausanne, à la Bibliothèque publique d'Yverdon (vol. 1-4), ou encore à l'Institut d'histoire de l'Université de Berne. Le livre aborde les monuments de plusieurs régions de France et de diverses époques à travers un curieux assemblage de soixante-et-un articles. L'on ne peut guère y distinguer d'ordre topographique, typologique ou chronologique, ni comprendre les raisons motivant les choix particuliers de Millin, même si, dans certains cas, Cecilia Hurley a pu montrer qu'il avait été influencé par l'actualité politique du moment. Il en est ainsi pour le premier article de l'ouvrage, consacré à la Bastille, ou celui évoquant le pilori des halles, dont la publication a suivi de peu la première utilisation parisienne de la guillotine. Hurley analyse en effet toute la fabrication de ce livre, depuis les motivations de son auteur et de ses éditeurs jusqu'à sa réception. Par ses recherches étendues et sa vaste culture, elle reconstitue l'impressionnant réseau de sources, notamment anglaises, de Millin, et éclaire de façon magistrale le bouillonnement d'idées, de talents et d'initiatives à l'origine de l'histoire de l'architecture telle que nous la connaissons aujourd'hui.

En réaction donc aux destructions révolutionnaires, Millin, sans disposer de connaissances spécifiques qui auraient véritablement fait de lui un historien de l'art ou de l'architecture, consacre une énergie considérable au patrimoine bâti de son pays. Il est non seulement le premier à donner des cours institutionnalisés ayant pour thème le patrimoine construit (p. 63), mais il invente pratiquement, dans son acception actuelle, la notion de « monument historique » (p. 327)³, notion qu'il conçoit de manière très large, comme témoin de la vie des sociétés qui nous ont précédés. La

palette va donc de l'humble chaumière jusqu'au palais seigneurial, du modeste oratoire jusqu'à l'imposante abbaye, y compris – et c'est là aussi une nouveauté – les éléments attachés à l'architecture (p. 234), ainsi que le précise le titre complet de l'ouvrage de Millin : « ... tels que tombeaux, inscriptions, statues, vitraux, fresques, etc. ». Par là, Millin veut donner « une histoire complète de la vie privée des François » (p. 494) et créer une nouvelle histoire nationale fondée sur le patrimoine bâti. Il veut montrer que ce dernier n'évoque pas seulement les privilèges et les excès d'une élite sociale alors honnie par les révolutionnaires, mais qu'il constitue une ressource culturelle populaire, commune et irremplaçable. Riche ou pauvre, en effet, chacun est concerné par cet héritage, puisque le patrimoine bâti témoigne des conditions sociales qui ont affecté la vie quotidienne de l'ensemble de la population. Ne serait-ce que pour sa valeur exemplaire ou éducative, sans même parler de son intérêt artistique ou sociologique, ce capital, résumant à lui seul les heurs et malheurs de tout un peuple, mérite respect et attention.

Millin, dans la ligne des *Instructions sur la manière d'inventorier et de conserver...* rédigées en 1794 par la Commission temporaire des arts (p. 379), contribue ainsi à poser les bases de l'inventaire scientifique du patrimoine tel qu'on le pratique encore de nos jours (notamment dans le cadre des séries cantonales des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, collection qui bénéficie d'un historique aussi remarquable que méconnu⁴). C'est cette démarche intellectuelle qui nous intéresse particulièrement ici. Comme on le sait, le mot de l'abbé Grégoire est loin d'avoir « tué » le vandalisme et, aujourd'hui comme hier, inculture et appât du gain d'une part, obscurantisme et fanatisme de l'autre, causent d'incalculables dommages aux biens culturels de l'humanité. L'étude du patrimoine s'avère d'autant plus urgente que les moyens modernes de destruction s'accroissent et que la société contemporaine, souvent coupée d'un certain nombre de ses racines culturelles, a une perception temporelle toujours plus rétrécie.

Millin, parmi les premiers, préconise la documentation et la publication pour sauvegarder au moins le souvenir de ce patrimoine constamment menacé, car il a compris que, paradoxalement, le papier se révèle souvent plus durable que la pierre (pp. 352 sq.). L'imprimé doit permettre d'aborder le monument par l'historique et la description, l'une précédant l'autre (p. 387). Millin poursuit ainsi les efforts de prédécesseurs comme Roger de Gaignières qui, dès le début du XVIII^e siècle, mettent en place une systématique de l'exposé patrimonial. En effet, ce dernier auteur préconisait déjà d'accompagner toute étude relative aux monuments d'une carte du secteur traité et d'un historique de la région, puis de donner les descriptions de villes et de châteaux, suivies de l'histoire ecclésiastique, avec les abbayes, monastères et églises, enfin de présenter l'histoire de la noblesse locale et celles des parlements régionaux (p. 282).

Pour son approche historique, Millin, quant à lui, se fonde sur l'étude à la fois des œuvres et des sources publiées. Il les présente « pour les avoir veuës », dans la ligne des récits de voyage

qui paraissent à cette époque; il rapporte des informations « pour les avoir entendues des tesmoins digne de foy », c'est-à-dire en se fondant sur de nombreux correspondants qui lui font parvenir leurs rapports; enfin « pour les avoir leuës », opération par laquelle Millin entend essentiellement le dépouillement de sources secondaires, dont il reproduit d'ailleurs sans complexes de longs extraits, sans toujours montrer la distance critique qui aurait été souhaitable... En outre, il insiste sur l'importance d'une transcription rigoureuse et systématique des inscriptions, par exemple celles figurant sur les monuments funéraires, si souvent malmenés au cours de l'histoire.

Quant à la description architecturale, dont les éléments principaux ont été mis en place, eux aussi, dès le XVI^e siècle (p. 371), elle devient enfin un art à part entière, par l'alliance judicieuse du texte et de l'image. Cecilia Hurley consacre à cette thématique un important chapitre en s'appuyant sur le rôle exemplaire des descriptions naturalistes d'un Linné, ou les remarquables présentations architecturales d'un Winkelmann, ainsi que sur les travaux récents de Philippe Hamon et de Roland Recht⁵. En effet, obéissant à deux exigences fondamentales de la rhétorique classique, à savoir *docere* (instruire) et *delectare* (plaire), la description cherche à captiver l'attention du lecteur par la richesse de ses informations et se rend agréable par la mise en œuvre d'un langage aisément accessible. Elle doit non seulement permettre de visualiser un édifice, mais aussi et surtout de le comprendre et d'en apprécier l'intérêt (p. 351).

Touchant donc à la fois à l'histoire de l'élaboration d'un livre, à l'histoire de l'histoire de l'art, et à celle de la réception des monuments historiques, l'ouvrage présenté ici s'attache à remettre dans leur contexte les *Antiquités nationales* de Millin, œuvre « énigmatique » louée à sa parution, mais qui ne retint guère l'attention des savants, si ce n'est comme source d'illustrations. La brillante publication de Cecilia Hurley apporte ainsi une contribution originale aux travaux que Françoise Bercé, Françoise Choay, Georg Germann, Bruno Foucart ou Jean-Yves Andrieux ont également consacrés à l'histoire du patrimoine et de la conservation monumentale.

Paul Bissegger

¹ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k114609s/f10.image>

² https://archive.org/details/bub_gb_h_fs-jh7FxxC et http://books.google.com/books?id=h_fs-jh7FxxC&hl=&source=gbs_api

³ Même si l'association « monument historique » apparaît déjà en 1706 (p. 327, n. 125).

⁴ Dorothee EGGENBERGER & Georg GERMANN, « Geschichte der Schweizer Kunsttopographie », in *Jahrbuch des Schweizerischen Instituts für Kunstwissenschaft*, Zurich 1973, pp. 9-36.

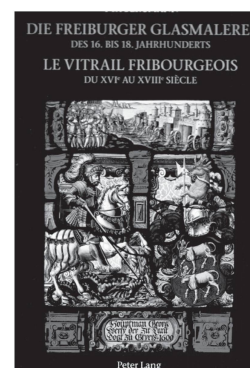
⁵ Philippe HAMON, « Qu'est-ce qu'une description? », in *Poétique* 12, 1972, pp. 465-485; *Le texte de l'œuvre d'art: la description*, études réunies par Roland Recht, Strasbourg 1998.

*Die Freiburger Glasmalerei des 16. bis 18. Jahrhunderts**Le vitrail fribourgeois du XVI^e au XVIII^e siècle**Corpus Vitrearum, Suisse, époque moderne, vol. 6*

Uta Bergmann

Berne : Peter Lang, 2014

2 vol., 1069 p., ISBN 978-3-034-31559-3, 175 francs



Il a fallu près de 1100 pages (!) à Uta Bergmann pour présenter l'impressionnant corpus des vitraux fribourgeois du XVI^e au XVIII^e siècle : deux volumes monumentaux, richement illustrés en couleurs, qui exposent un patrimoine encore méconnu, mais du plus grand intérêt pour le lecteur, spécialiste ou amateur. En effet, si le catalogue (le deuxième volume, en allemand) présente 418 vitraux selon les normes scientifiques du *Corpus vitrearum* et s'adresse avant tout aux spécialistes du domaine – quoique la qualité du propos et de la mise en page le rende tout à fait accessible à tout amateur de l'art du vitrail –, le premier volume est en revanche d'une portée scientifique beaucoup plus large. L'auteure, docteure en histoire de l'art, déploie sa maîtrise absolue de la vaste bibliographie portant tant sur l'histoire et la politique fribourgeoises de l'Ancien Régime que sur l'art du vitrail de cette époque, ainsi qu'une connaissance approfondie des sources d'archives qu'elle a dépouillées de manière extensive. Ainsi, c'est non seulement à une histoire du vitrail et de ses acteurs qu'on a ici affaire, mais également à une histoire des artistes fribourgeois durant les trois siècles étudiés, avec un accent sur le XVI^e siècle, le plus prolifique sans doute.

Après une introduction historique qui fera date – le système politique patricien y est décrit de manière à la fois succincte et précise, révélant les rouages d'une oligarchie enrichie par le service mercenaire et les charges administratives –, Uta Bergmann s'intéresse à la fonction des vitraux de petit format, dits « suisses » ou « de cabinet », qui constituent l'essentiel du corpus. Grâce à l'apport de notions issues notamment de l'anthropologie et de l'histoire sociale (don, contre-don en particulier), l'auteure décrit les spécificités du vitrail comme cadeau diplomatique sous l'Ancien Régime ; elle rend aussi compte des circulations parfois déconcertantes des artistes et des œuvres sur un vaste territoire. En effet, le vitrail est souvent demandé aux autorités par un maître d'ouvrage, public ou privé, comme soutien financier lors d'une construction ; la pratique est si répandue et par conséquent si coûteuse que la Diète de Baden statue à ce sujet en 1517 et vers 1600, alors que le Conseil fribourgeois décide en 1555 de ne plus répondre systématiquement aux demandes en la matière. Dans les années 1630-1640, il avait fallu faire appel à des artistes étrangers (bernois notamment) pour produire assez de vitraux pour les chantiers des particuliers.

Uta Bergmann soulève aussi des questions nouvelles et passionnantes sur l'entretien des vitraux et, surtout, sur leur détérioration : casser une fenêtre, signe de richesse, n'est alors pas un fait anodin ; dans le cas des vitraux armoriés, il s'agit d'une véritable atteinte à l'honneur qui donne lieu à des procès parfois épiques.

L'auteure se penche sur les types de commandes : celles de la Ville-république, des corporations, des confréries, des couvents, des particuliers, et sur les principales commandes, connues parfois uniquement par les sources d'archives, nombre d'œuvres étant perdues. Enfin, un important chapitre porte sur le métier de peintre sur vitrail : formation, compagnonnage, maîtrise, ateliers sont approchés à partir de sources parlantes que l'auteure utilise avec brio ; elle démontre notamment que les peintres de vitraux, loin d'être des artisans de seconde zone, sont des artistes de renom aux talents multiples. Les questions techniques sont aussi abordées, avant un grand registre des peintres-verriers et verriers fribourgeois attestés par les sources. En fin du premier volume, on notera encore une importante contribution sur le peintre lausannois Etienne Chappuis, au service de l'évêque peu avant la Réforme, et ses probables œuvres fribourgeoises. Déjà repéré par Marcel Grandjean, Chappuis est ici replacé dans un contexte large et de nouvelles attributions sont faites avec doigté par Uta Bergmann.

Grâce à un texte alliant rigueur scientifique et qualité littéraire – servi par une excellente traduction de Laurent Auberson – et une iconographie remarquable, ce double volume est un véritable monument historiographique qui marquera la recherche sur le vitrail des Temps modernes en Suisse, notamment en terres romandes. Un seul regret : que l'ensemble fondamental de la chapelle de Pérolles (1520-1523) ait été relégué à une publication future ; il n'aurait pu que gagner en importance à être immergé dans un contexte ici restitué avec une précision passionnante. On attend dorénavant avec impatience les volumes suivants – notamment celui fondamental sur Berne, préparé par Rolf Hasler et Sarah Keller –, mais, surtout, le prochain volume romand, qui sera le premier à traiter un territoire entièrement francophone, avec toutes les caractéristiques artistiques que ce passage de frontière culturelle va révéler.

Dave Lüthi